

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE NAY - COMMUNE DE NAY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640417800016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	45
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	57
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
A4 - Etat des provisions	63
A5 - Etalement des provisions	64
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	65
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	66
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	70
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	71
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	73
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	74
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	75

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	76
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	80
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	82

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	83
--	----

D2 - Arrêté et signatures

84

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

85

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 64417	COMMUNE DE NAY Principal	BP 2017
----------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3555
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	39
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1953190,00	1997500,00	907,75	935,19

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	869,21	843,00
2	Produit des impositions directes/population	376,07	436,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1049,09	1017,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	360,86	259,00
5	Encours de dette/population	1833,93	788,00
6	DGF/population	82,98	167,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 751 302,00	3 751 302,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 751 302,00	3 751 302,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 884 821,00	2 286 470,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	434 590,00	170 860,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 137 919,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 457 330,00	2 457 330,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 208 632,00	6 208 632,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 129 265,00	0,00	1 103 425,00	1 103 425,00	1 103 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 329 150,00	0,00	1 315 000,00	1 315 000,00	1 315 000,00
014	Atténuations de produits	3 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	453 210,00	0,00	431 600,00	431 600,00	431 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 915 225,00	0,00	2 853 025,00	2 853 025,00	2 853 025,00
66	Charges financières	261 823,00	0,00	243 023,00	243 023,00	243 023,00
67	Charges exceptionnelles	5 700,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 192 748,00	0,00	3 110 048,00	3 110 048,00	3 110 048,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	465 417,00	522 401,00	522 401,00	522 401,00	522 401,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	122 483,00	118 853,00	118 853,00	118 853,00	118 853,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		587 900,00	641 254,00	641 254,00	641 254,00	641 254,00
TOTAL		3 780 648,00	0,00	3 751 302,00	3 751 302,00	3 751 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 751 302,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	313 127,00	0,00	320 500,00	320 500,00	320 500,00
73	Impôts et taxes	2 311 214,00	0,00	2 342 283,00	2 342 283,00	2 342 283,00
74	Dotations et participations	699 638,00	0,00	630 457,00	630 457,00	630 457,00
75	Autres produits de gestion courante	400 100,00	0,00	392 100,00	392 100,00	392 100,00
Total des recettes de gestion courante		3 747 079,00	0,00	3 719 340,00	3 719 340,00	3 719 340,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	10 100,00	10 100,00	10 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 754 179,00	0,00	3 729 540,00	3 729 540,00	3 729 540,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	26 469,00	21 762,00	21 762,00	21 762,00	21 762,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		26 469,00	21 762,00	21 762,00	21 762,00	21 762,00
TOTAL		3 780 648,00	0,00	3 751 302,00	3 751 302,00	3 751 302,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 751 302,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	619 492,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	837 556,00	434 590,00	1 262 259,00	1 262 259,00	1 696 849,00
	Total des dépenses d'équipement	837 556,00	434 590,00	1 262 259,00	1 262 259,00	1 696 849,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	520 387,00	0,00	550 800,00	550 800,00	550 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	520 387,00	0,00	590 800,00	590 800,00	590 800,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 357 943,00	434 590,00	1 853 059,00	1 853 059,00	2 287 649,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>26 469,00</i>		<i>21 762,00</i>	<i>21 762,00</i>	<i>21 762,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>10 000,00</i>		<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	36 469,00		31 762,00	31 762,00	31 762,00
	TOTAL	1 394 412,00	434 590,00	1 884 821,00	1 884 821,00	2 319 411,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	137 919,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	225 446,00	140 860,00	272 722,00	272 722,00	413 582,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	400 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	625 446,00	140 860,00	872 722,00	872 722,00	1 013 582,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	41 541,00	0,00	112 500,00	112 500,00	112 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	403 672,00	0,00	482 994,00	482 994,00	482 994,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 000,00	30 000,00	165 000,00	165 000,00	195 000,00
	Total des recettes financières	493 213,00	30 000,00	762 494,00	762 494,00	792 494,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 118 659,00	170 860,00	1 635 216,00	1 635 216,00	1 806 076,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	465 417,00		522 401,00	522 401,00	522 401,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	122 483,00		118 853,00	118 853,00	118 853,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		597 900,00		651 254,00	651 254,00	651 254,00
TOTAL		1 716 559,00	170 860,00	2 286 470,00	2 286 470,00	2 457 330,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	619 492,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 103 425,00		1 103 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 315 000,00		1 315 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	431 600,00		431 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	243 023,00	0,00	243 023,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	118 853,00	118 853,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		522 401,00	522 401,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 110 048,00	641 254,00	3 751 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 751 302,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	0,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 762,00	1 762,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	550 800,00	0,00	550 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 696 849,00		1 696 849,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 287 649,00	31 762,00	2 319 411,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	137 919,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	34 000,00		34 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	320 500,00		320 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	2 342 283,00		2 342 283,00
74	Dotations et participations	630 457,00		630 457,00
75	Autres produits de gestion courante	392 100,00	0,00	392 100,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	10 100,00	1 762,00	11 862,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 729 540,00	21 762,00	3 751 302,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 751 302,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	112 500,00	0,00	112 500,00
13	Subventions d'investissement	413 582,00	10 000,00	423 582,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	602 000,00	0,00	602 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		118 853,00	118 853,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		522 401,00	522 401,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	195 000,00		195 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 323 082,00	651 254,00	1 974 336,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	482 994,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 129 265,00	1 103 425,00	1 103 425,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	24 000,00	24 000,00
60612	Energie - Electricité	132 000,00	128 000,00	128 000,00
60613	Chauffage urbain	32 000,00	36 000,00	36 000,00
60621	Combustibles	4 500,00	3 600,00	3 600,00
60622	Carburants	7 000,00	7 500,00	7 500,00
60623	Alimentation	132 000,00	135 000,00	135 000,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	4 500,00	4 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 000,00	10 500,00	10 500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	9 500,00	9 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	56 000,00	54 000,00	54 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	3 500,00	3 500,00
611	Contrats de prestations de services	156 000,00	161 000,00	161 000,00
6132	Locations immobilières	18 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	11 500,00	11 500,00
61521	Entretien terrains	5 720,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 000,00	37 000,00	37 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	31 000,00	22 000,00	22 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	14 500,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6161	Multirisques	22 500,00	22 500,00	22 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	7 300,00	7 300,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	77 000,00	70 000,00	70 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	500,00	500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	70,00	50,00	50,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	26 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	5 500,00	3 000,00	3 000,00
6241	Transports de biens	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	14 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	300,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	19 000,00	19 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	32 000,00	33 000,00	33 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	475,00	475,00	475,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	60 000,00	80 000,00	80 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	36 000,00	37 000,00	37 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 329 150,00	1 315 000,00	1 315 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 900,00	3 800,00	3 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 300,00	15 800,00	15 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 450,00	2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	657 000,00	663 000,00	663 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 100,00	9 000,00	9 000,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	1 300,00	1 300,00
64118	Autres indemnités titulaires	99 500,00	97 500,00	97 500,00
64131	Rémunérations non tit.	45 300,00	29 500,00	29 500,00
64138	Autres indemnités non tit.	4 400,00	5 000,00	5 000,00
64162	Emplois d'avenir	39 000,00	70 000,00	70 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	44 000,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	125 000,00	125 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	225 150,00	226 700,00	226 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 150,00	8 800,00	8 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 000,00	19 000,00	19 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 400,00	3 000,00	3 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 700,00	2 600,00	2 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 800,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	3 600,00	3 000,00	3 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	3 600,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	453 210,00	431 600,00	431 600,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6531	Indemnités	75 000,00	74 000,00	74 000,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	75 910,00	68 300,00	68 300,00
65548	Autres contributions	40 000,00	37 000,00	37 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	39 700,00	40 500,00	40 500,00
65733	Subv. fonct. Départements	8 000,00	7 000,00	7 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	33 000,00	25 000,00	25 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	107 000,00	105 000,00	105 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	56 300,00	58 000,00	58 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 915 225,00	2 853 025,00	2 853 025,00
66	Charges financières (b)	261 823,00	243 023,00	243 023,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	263 768,00	245 500,00	245 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 590,00	-5 027,00	-5 027,00
661138	Remb. Int. emprunt transf. Autres tiers	145,00	50,00	50,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 500,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 700,00	4 000,00	4 000,00
6714	Bourses et prix	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	700,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 192 748,00	3 110 048,00	3 110 048,00
023	Virement à la section d'investissement	465 417,00	522 401,00	522 401,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	122 483,00	118 853,00	118 853,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	122 483,00	118 853,00	118 853,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		587 900,00	641 254,00	641 254,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		587 900,00	641 254,00	641 254,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 780 648,00	3 751 302,00	3 751 302,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 751 302,00
--	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	60 359,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-65 386,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 027,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	23 000,00	34 000,00	34 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	23 000,00	34 000,00	34 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	313 127,00	320 500,00	320 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	7 000,00	7 000,00
70312	Redevances funéraires	127,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	17 500,00	19 000,00	19 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	35 000,00	38 000,00	38 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	103 000,00	104 000,00	104 000,00
70688	Autres prestations de services	77 000,00	79 000,00	79 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	64 000,00	65 000,00	65 000,00
73	Impôts et taxes	2 311 214,00	2 342 283,00	2 342 283,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 302 886,00	1 339 955,00	1 339 955,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	766 446,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	766 446,00	766 446,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	6 000,00	6 000,00
7322	Fiscalité reversée / intermédiaire fonds	33 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	17 482,00	17 482,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	25 000,00	25 000,00
7323	Revers. préel. de l'Etat sur le PBJ	17 482,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7336	Droits de place	90 000,00	89 000,00	89 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	80 000,00	75 000,00	75 000,00
7353	Redevance des mines	16 000,00	18 000,00	18 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	400,00	400,00	400,00
74	Dotations et participations	699 638,00	630 457,00	630 457,00
7411	Dotation forfaitaire	280 517,00	240 000,00	240 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	36 203,00	39 000,00	39 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	16 288,00	16 000,00	16 000,00
74712	Emplois d'avenir	46 000,00	55 000,00	55 000,00
74718	Autres participations Etat	118 000,00	69 000,00	69 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 000,00	6 000,00
7473	Participat° Départements	37 000,00	28 000,00	28 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	16 000,00	17 000,00	17 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	31 000,00	55 000,00	55 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	500,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	28 000,00	32 000,00	32 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	23 000,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	4 348,00	1 353,00	1 353,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 947,00	2 051,00	2 051,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	36 173,00	50 973,00	50 973,00
7484	Dotation de recensement	6 632,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	11 000,00	10 500,00	10 500,00
75	Autres produits de gestion courante	400 100,00	392 100,00	392 100,00
752	Revenus des immeubles	400 000,00	392 000,00	392 000,00
758	Produits divers de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 747 079,00	3 719 340,00	3 719 340,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	10 100,00	10 100,00
7713	Libéralités reçues	0,00	800,00	800,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	300,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 754 179,00	3 729 540,00	3 729 540,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	26 469,00	21 762,00	21 762,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 666,00	1 762,00	1 762,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	4 803,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 469,00	21 762,00	21 762,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 780 648,00	3 751 302,00	3 751 302,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 751 302,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
273	Opération d'équipement n° 273 (5)	3 000,00	0,00	0,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	102 556,00	141 149,00	141 149,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	15 000,00	5 000,00	5 000,00
348	Opération d'équipement n° 348 (5)	13 000,00	7 000,00	7 000,00
354	Opération d'équipement n° 354 (5)	44 000,00	12 000,00	12 000,00
355	Opération d'équipement n° 355 (5)	0,00	0,00	0,00
356	Opération d'équipement n° 356 (5)	37 000,00	39 500,00	39 500,00
358	Opération d'équipement n° 358 (5)	34 000,00	5 000,00	5 000,00
361	Opération d'équipement n° 361 (5)	10 000,00	8 010,00	8 010,00
363	Opération d'équipement n° 363 (5)	16 000,00	2 000,00	2 000,00
378	Opération d'équipement n° 378 (5)	55 000,00	10 000,00	10 000,00
382	Opération d'équipement n° 382 (5)	4 000,00	0,00	0,00
384	Opération d'équipement n° 384 (5)	0,00	0,00	0,00
387	Opération d'équipement n° 387 (5)	215 000,00	10 000,00	10 000,00
389	Opération d'équipement n° 389 (5)	2 000,00	0,00	0,00
390	Opération d'équipement n° 390 (5)	0,00	-4 400,00	-4 400,00
391	Opération d'équipement n° 391 (5)	55 000,00	60 000,00	60 000,00
392	Opération d'équipement n° 392 (5)	200 000,00	591 000,00	591 000,00
393	Opération d'équipement n° 393 (5)	3 000,00	0,00	0,00
394	Opération d'équipement n° 394 (5)	26 000,00	336 000,00	336 000,00
395	Opération d'équipement n° 395 (5)	3 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		837 556,00	1 262 259,00	1 262 259,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	40 000,00	40 000,00
103	Plan de relance FCTVA	0,00	40 000,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	520 387,00	550 800,00	550 800,00
1641	Emprunts en euros	515 087,00	547 000,00	547 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	3 300,00	1 800,00	1 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		520 387,00	590 800,00	590 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 357 943,00	1 853 059,00	1 853 059,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	26 469,00	21 762,00	21 762,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 469,00	1 762,00	1 762,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	95,00	95,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 666,00	1 667,00	1 667,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	4 514,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	289,00	0,00	0,00
Charges transférées (9)		20 000,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2112	Terrains de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		36 469,00	31 762,00	31 762,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 394 412,00	1 884 821,00	1 884 821,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	434 590,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	137 919,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	225 446,00	272 722,00	272 722,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	3 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	60 000,00	166 332,00	166 332,00
1323	Subv. non transf. Départements	112 446,00	56 390,00	56 390,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	50 000,00	50 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		625 446,00	872 722,00	872 722,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	445 213,00	595 494,00	595 494,00
10222	FCTVA	21 541,00	90 500,00	90 500,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	22 000,00	22 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	403 672,00	482 994,00	482 994,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 000,00	165 000,00	165 000,00
Total des recettes financières		493 213,00	762 494,00	762 494,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 118 659,00	1 635 216,00	1 635 216,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	465 417,00	522 401,00	522 401,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	122 483,00	118 853,00	118 853,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 048,00	7 160,00	7 160,00
28031	Frais d'études	20 041,00	20 045,00	20 045,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 040,00	2 040,00	2 040,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	11 546,00	9 291,00	9 291,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	417,00	417,00	417,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 151,00	4 951,00	4 951,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	9 602,00	9 602,00	9 602,00
28051	Concessions et droits similaires	272,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 924,00	1 452,00	1 452,00
281571	Matériel roulant	4 934,00	4 746,00	4 746,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 189,00	1 244,00	1 244,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 939,00	4 760,00	4 760,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 379,00	289,00	289,00
28182	Matériel de transport	13 770,00	13 770,00	13 770,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 701,00	23 760,00	23 760,00
28184	Mobilier	3 484,00	1 950,00	1 950,00
28188	Autres immo. corporelles	12 046,00	13 376,00	13 376,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		587 900,00	641 254,00	641 254,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		597 900,00	651 254,00	651 254,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 716 559,00	2 286 470,00	2 286 470,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	170 860,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 273 (1)
LIBELLE : Maison Carrée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 893,44	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 218,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 305,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 483,33	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	111,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 110,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 208,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 674,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 674,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 321 (1)
LIBELLE : Voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 107 876,63	a 37 000,00	141 149,00	b 141 149,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 574,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 394,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 132,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	2 975,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 064,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 044,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	59 461,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	89 662,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 922,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	863 567,59	37 000,00	141 149,00	141 149,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 885,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	848 842,51	37 000,00	141 149,00	141 149,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 24 892,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	24 892,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 892,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-153 257,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 325 (1)
LIBELLE : Éclairage public

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		175 132,26	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	63 016,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	63 016,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 682,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 950,33	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 534,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 710,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 487,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	91 433,01	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	91 433,01	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 348 (1)
LIBELLE : Acquisitions diverses

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		130 851,11	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	130 851,11	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	248,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	131,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 037,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 526,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	39 071,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	14 665,81	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2184	Mobilier	13 133,99	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	53 035,86	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 354 (1)
LIBELLE : Bâtiments divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		400 412,36	a 20 000,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 207,51	0,00	0,00	0,00	0,00
20415	Group. coll et coll. statut particulier	3 118,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 089,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	197 637,36	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 682,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 594,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	1 239,25	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	69 037,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	5 178,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	55 087,04	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2138	Autres constructions	8 150,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 872,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 554,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	9 769,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 639,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 578,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 252,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	196 132,29	20 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 124,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	181 008,07	20 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 355 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncières

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		124 629,37	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 629,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	107 930,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	16 077,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	621,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 356 (1)
LIBELLE : Bâtiments scolaires

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		68 064,06	a 34 500,00	39 500,00	b 39 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 368,86	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 212,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 974,29	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2184	Mobilier	8 667,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 514,19	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 695,20	34 500,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2313	Constructions	42 695,20	34 500,00	7 500,00	7 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 4 332,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 332,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	4 332,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-69 668,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 358 (1)
LIBELLE : Acquisition matériels Service Technique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		206 969,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	201 915,90	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 481,63	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	58 059,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	17 841,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 312,79	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 305,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 124,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	657,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 264,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 868,21	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 361 (1)
LIBELLE : Plan Local d'Urbanisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 804,60	a 1 990,00	8 010,00	b 8 010,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 804,60	1 990,00	8 010,00	8 010,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	35 804,60	1 990,00	8 010,00	8 010,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 363 (1)
LIBELLE : Matériel informatique et logiciels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		137 674,90	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 043,19	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 267,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 775,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	133 631,71	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	133 631,71	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 378 (1)
LIBELLE : Eaux pluviales

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		617 544,62	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 934,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 934,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	42 848,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	42 848,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 610,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 306,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	13 444,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	32 797,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	514 151,45	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	514 151,45	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 382 (1)
LIBELLE : Aménagements urbains

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 824,95	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 824,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 531,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 797,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 495,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 384 (1)
LIBELLE : Extension du Cimetière

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		100 021,67	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 021,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 021,67	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 387 (1)
LIBELLE : Mairie Aménagement Aile droite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		17 644,09	a 202 000,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	763,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	763,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 880,89	202 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	16 880,89	202 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 100 000,00	d 50 000,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	50 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	50 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	50 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-62 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 389 (1)
LIBELLE : Boulodrome couvert

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 440,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 390 (1)
LIBELLE : Place de Verdun-Véloroute

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		114 124,56	a 6 100,00	-4 400,00	b -4 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 036,56	6 100,00	-4 400,00	-4 400,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	112 036,56	6 100,00	-4 400,00	-4 400,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 8 400,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	8 400,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	6 700,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 391 (1)
LIBELLE : Accessibilité bâtiments publics

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 55 000,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	55 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	55 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 392 (1)
LIBELLE : Maison des associations

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		147 371,53	a 52 000,00	591 000,00	b 591 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 316,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 452,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	143 055,13	52 000,00	591 000,00	591 000,00	0,00
2313	Constructions	143 055,13	52 000,00	591 000,00	591 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 7 568,00	d 56 390,00
13	Subventions d'investissement	7 568,00	56 390,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 568,00	56 390,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-579 042,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 393 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet habitat**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 394 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet aménagements

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 26 000,00	336 000,00	b 336 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	26 000,00	336 000,00	336 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	26 000,00	336 000,00	336 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 155 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	155 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	155 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-207 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 395 (1)
LIBELLE : Passerelle du Pont Pabine**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 7 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	7 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	587 000	675 800	0	39 500	0	0	0	0	12 000	538 759	0	1 853 059
- Equipements municipaux (2)		672 000	0	39 500	0	0	0	0	12 000	538 759	0	1 262 259
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	587 000											587 000
Dépenses d'ordre	31 762											31 762
Total dépenses de l'exercice	618 762	675 800	0	39 500	0	0	0	0	12 000	538 759	0	1 884 821
RAR N-1 et reports	137 919	309 000	0	34 500	0	0	0	0	20 000	71 090	0	572 509
Total cumulé dépenses d'investissement	756 681	984 800	0	74 000	0	0	0	0	32 000	609 849	0	2 457 330
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 307 644	654 494	0	4 332	0	0	0	0	165 000	155 000	0	2 286 470
RAR N-1 et reports	107 568	24 892	0	0	0	0	0	0	30 000	8 400	0	170 860
Total cumulé recettes d'investissement	1 415 212	679 386	0	4 332	0	0	0	0	195 000	163 400	0	2 457 330

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	961 727	1 756 625	37 700	291 900	75 050	249 000	38 100	253 000	29 000	53 500	5 700	3 751 302
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	961 727	1 756 625	37 700	291 900	75 050	249 000	38 100	253 000	29 000	53 500	5 700	3 751 302
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	891 690	2 119 412	100	187 100	15 000	38 000	96 000	85 000	221 500	5 000	92 500	3 751 302
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	891 690	2 119 412	100	187 100	15 000	38 000	96 000	85 000	221 500	5 000	92 500	3 751 302

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		618 762	984 800	0	74 000	0	0	0	0	32 000	609 849	0	2 319 411
Dépenses réelles		587 000	984 800	0	74 000	0	0	0	0	32 000	609 849	0	2 287 649
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	547 000	3 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	550 800
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	981 000	0	74 000	0	0	0	0	32 000	609 849	0	1 696 849
273	Maison Carrée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
321	Voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178 149	0	178 149
325	Éclairage public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
348	Acquisitions diverses	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
354	Bâtiments divers	0	0	0	0	0	0	0	0	32 000	0	0	32 000
356	Bâtiments scolaires	0	0	0	74 000	0	0	0	0	0	0	0	74 000
358	Acquisition matériels Service Technique	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	5 000
361	Plan Local d'Urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
363	Matériel informatique et logiciels	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
378	Eaux pluviales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
382	Aménagements urbains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
387	Mairie Aménagement Aile droite	0	212 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 000
389	Boulodrome couvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
390	Place de Verdun-Véloroute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 700	0	1 700
391	Accessibilité bâtiments publics	0	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000
392	Maison des associations	0	643 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	643 000
393	AMI centre-bourg volet habitat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
394	AMI centre-bourg volet aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	362 000	0	362 000
395	Passerelle du Pont Pabine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	40 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		31 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 762
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	21 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 762
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000

RECETTES													
Total recettes investissement		1 415 212	679 386	0	4 332	0	0	0	0	195 000	163 400	0	2 457 330
Recettes réelles		763 958	679 386	0	4 332	0	0	0	0	195 000	163 400	0	1 806 076
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	195 000	0	0	195 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	595 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	595 494
13	Subventions d'investissement	163 958	81 892	0	4 332	0	0	0	0	0	163 400	0	413 582
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	602 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	651 254	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	651 254
021	Virement de la sect° de fonctionnement	522 401	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	522 401
040	Opérat° ordre transfert entre sections	118 853	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 853
041	Opérations patrimoniales	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		961 727	1 756 625	37 700	291 900	75 050	249 000	38 100	253 000	29 000	53 500	5 700	3 751 302
Dépenses réelles		320 473	1 756 625	37 700	291 900	75 050	249 000	38 100	253 000	29 000	53 500	5 700	3 110 048
011	Charges à caractère général	80 000	415 275	3 000	127 100	21 950	249 000	38 100	80 800	29 000	53 500	5 700	1 103 425
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	896 700	34 700	158 300	53 100	0	0	172 200	0	0	0	1 315 000
014	Atténuations de produits	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
022	Dépenses imprévues	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	0	426 600	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	431 600
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	240 473	2 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243 023
67	Charges exceptionnelles	0	2 500	0	1 500	0	0	0	0	0	0	0	4 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	641 254	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	641 254
023	Virement à la section d'investissement	522 401	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	522 401
042	Opérat° ordre transfert entre sections	118 853	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 853
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		891 690	2 119 412	100	187 100	15 000	38 000	96 000	85 000	221 500	5 000	92 500	3 751 302
Recettes réelles		869 928	2 119 412	100	187 100	15 000	38 000	96 000	85 000	221 500	5 000	92 500	3 729 540

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	14 000	0	14 000	0	0	0	6 000	0	0	0	34 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	24 000	0	104 000	7 000	38 000	60 000	79 000	0	5 000	3 500	320 500
73	Impôts et taxes	814 928	1 433 855	0	0	0	0	0	0	4 500	0	89 000	2 342 283
74	Dotations et participations	55 000	492 457	0	69 000	8 000	0	0	0	6 000	0	0	630 457
75	Autres produits de gestion courante	0	145 000	100	0	0	0	36 000	0	211 000	0	0	392 100
76	Produits financiers	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	100	0	0	0	0	0	0	0	10 100
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>21 762</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21 762</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>21 762</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21 762</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9615333193	06/10/2016	300 000,00	150 000,00	837,09	150 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	150 000,00	837,09	150 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 864 569,12									
1641 Emprunts en euros (total)					9 864 569,12									
01200080127	DEXIA	30/03/2003		01/03/2008	550 000,00	C		4,530	4,530	EUR	T	P	N	A-1
0120080132	DEXIA	25/11/2008		01/10/2009	210 000,00	R	LEP	5,650	5,650	EUR	T	C	N	A-1
1212491	CAISSE DES DEPOTS	23/12/2011		01/08/2012	500 000,00	R	LEP	4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1236572	CAISSE DES DEPOTS/EMPRUNT	16/11/2012		01/01/2014	400 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
20600493	CAISSE D'EPARGNE	16/11/2006		27/12/2006	135 000,00	F		4,030	4,030	EUR	S	P	N	A-1
20700040	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2003		05/03/2007	153 000,00	F		4,130	4,130	EUR	T	P	N	A-1
20700090	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2003		16/07/2008	486 000,00	F		4,230	4,230	EUR	T	P	N	A-1
20700240	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2003		25/01/2009	500 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
208027	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2006		25/03/2008	1 222 333,12	R	LIBOR	3,650	3,650	EUR	A	C	N	E-4
261265011	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	24/05/2005		05/11/2005	175 000,00	F		3,600	3,600	EUR	S	P	N	A-1
51015591652	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	14/09/2004		10/02/2005	215 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
51026205026	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	20/06/2006		01/10/2006	152 000,00	F		3,560	3,560	EUR	T	P	N	A-1
51029265960	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	05/07/2006		05/10/2006	551 000,00	F		4,180	4,180	EUR	T	P	N	A-1
51056124677	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	02/07/2008		05/11/2008	330 000,00	F		4,900	4,900	EUR	T	P	N	A-1
51070191257	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	876 586,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
51070542536	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	300 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
51084034571	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	30/09/2011		05/11/2011	300 000,00	F		5,000	5,000	EUR	M	P	N	A-1
51106161801	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	26/10/2002		05/12/2003	175 000,00	F		4,710	4,710	EUR	A	P	N	A-1

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8761481	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011		05/06/2011	490 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
8902422	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2011		15/02/2012	100 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
9088917	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	02/02/2011		25/12/2012	300 000,00	F		4,650	4,650	EUR	T	P	N	A-1
9460095	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	29/04/2014		04/02/2015	200 000,00	R	EURIBOR	1,563	1,563	EUR	T	P	N	A-1
9826502	CAISSE D'EPARGNE	07/11/2016		23/02/2017	200 000,00	F		1,120	1,120	EUR	T	P	N	A-1
9828523	CAISSE D'EPARGNE	09/11/2016		05/04/2017	200 000,00	R	LIVRET A	1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
LT040066	BFT	31/03/2003		15/10/2011	1 143 650,00	C		4,350	4,350	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 864 569,12									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 519 652,59					546 431,05	245 279,08	0,00	60 346,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 519 652,59					546 431,05	245 279,08	0,00	60 346,62
01200080127	N	0,00	A-1	265 183,58	6,16	C		4,530	39 373,50	11 506,05	0,00	824,02
0120080132	N	0,00	A-1	108 500,00	7,74	R	LEP	2,500	14 000,00	2 581,26	0,00	584,07
1212491	N	0,00	A-1	350 000,06	10,58	R	LEP	2,600	33 333,32	8 771,73	0,00	1 349,35
1236572	N	0,00	A-1	337 319,45	11,99	F		3,920	22 552,56	13 222,92	0,00	12 304,59
20600493	N	0,00	A-1	54 213,84	4,98	F		4,030	9 995,24	2 085,12	0,00	14,85
20700040	N	0,00	A-1	64 526,87	5,19	F		4,130	11 242,18	2 492,34	0,00	152,82
20700090	N	0,00	A-1	235 091,04	5,53	F		4,230	38 798,93	9 334,31	0,00	1 706,76
20700240	N	0,00	A-1	412 416,03	15,06	F		4,750	18 067,18	19 271,10	0,00	3 382,09
208027	N	0,00	E-4	611 166,56	8,22	R	LIBOR	3,650	76 395,82	22 617,41	0,00	15 117,54
261265011	N	0,00	A-1	56 600,35	3,84	F		3,600	15 456,95	1 899,75	0,00	226,29
51015591652	N	0,00	A-1	109 039,65	8,10	F		4,430	11 623,03	4 659,13	0,00	599,38
51026205026	N	0,00	A-1	63 791,88	4,74	F		3,560	12 552,18	2 104,66	0,00	450,96
51029265960	N	0,00	A-1	432 996,25	19,75	F		4,180	14 437,91	17 874,89	0,00	4 130,93
51056124677	N	0,00	A-1	182 588,88	6,84	F		4,900	23 424,44	8 520,80	0,00	1 191,52
51070191257	N	0,00	A-1	529 856,09	8,18	F		3,880	57 633,73	19 726,59	0,00	1 017,90
51070542536	N	0,00	A-1	221 020,52	12,99	F		4,040	13 208,19	8 730,81	0,00	466,42
51084034571	N	0,00	A-1	220 784,47	9,84	F		5,000	17 834,37	10 634,19	0,00	704,69
51106161801	N	0,00	A-1	15 787,45	1,92	F		4,710	15 787,45	743,59	0,00	0,00
8761481	N	0,00	A-1	372 827,10	13,99	F		4,030	20 340,17	15 024,93	0,00	8 089,08
8902422	N	0,00	A-1	71 736,13	9,99	F		4,410	5 862,30	3 163,56	0,00	2 541,91
9088917	N	0,00	A-1	234 907,80	10,98	F		4,650	17 265,76	10 625,04	0,00	140,56

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
9460095	N	0,00	A-1	175 958,59	12,99	R	EURIBOR	1,171	12 304,93	1 984,97	0,00	293,78
9826502	N	0,00	A-1	200 000,00	20,00	F		1,120	8 973,33	2 202,39	0,00	219,89
9828523	N	0,00	A-1	200 000,00	20,00	R	LIVRET A	1,050	6 767,58	1 691,11	0,00	479,06
LT040066	N	0,00	A-1	993 340,00	19,99	C		4,350	29 200,00	43 810,43	0,00	4 358,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 519 652,59					546 431,05	245 279,08	0,00	60 346,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
208027	CAISSE D'EPARGNE	1 222 333,12	611 166,56	4	17,00				0,00		3,650	22 617,41	0,00	9,37
TOTAL (E)		1 222 333,12	611 166,56						0,00			22 617,41	0,00	9,37
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 222 333,12	611 166,56						0,00			22 617,41	0,00	9,37

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 908 486,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	9,37	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	611 166,56	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2012-07-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements bâtiment, installation élect et téléph	15	25/07/2012
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/07/2012
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	25/07/2012
L	Bâtiments légers et abris	15	25/07/2012
L	Camions et véhicules industriels	5	25/07/2012
L	Coffre-fort	20	25/07/2012
L	Equipement des cuisines	10	25/07/2012
L	Equipements de garage et ateliers	10	25/07/2012
L	Equipements sportifs	10	25/07/2012
L	Frais d'étude et frais d'insertion (non réalisés)	5	25/07/2012
L	Frais relais aux documents d'urbanisme	5	25/07/2012
L	Installations de voirie	20	25/07/2012
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/07/2012
L	Logiciels	2	25/07/2012
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/07/2012
L	Matériel informatique	5	25/07/2012
L	Matériels classiques	6	25/07/2012
L	Plantations	20	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées études, matériels...	5	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées infrastructures nation	30	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées installations et immob	15	25/07/2012
L	Voitures	5	25/07/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Oppidum	0,00	30/07/2014	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		590 562,00	I 590 562,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		548 800,00	548 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	547 000,00	547 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 800,00	1 800,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		41 762,00	41 762,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
103	Plan de relance FCTVA	40 000,00	40 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 762,00	1 762,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	590 562,00	434 590,00	137 919,00	1 163 071,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		918 754,00	III 918 754,00
Ressources propres externes de l'année (a)		112 500,00	112 500,00
10222	FCTVA	90 500,00	90 500,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	22 000,00	22 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		806 254,00	806 254,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	7 160,00	7 160,00
28031	<i>Frais d'études</i>	20 045,00	20 045,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	2 040,00	2 040,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	9 291,00	9 291,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	417,00	417,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	4 951,00	4 951,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	9 602,00	9 602,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 452,00	1 452,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	4 746,00	4 746,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 244,00	1 244,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	4 760,00	4 760,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	289,00	289,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	13 770,00	13 770,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	23 760,00	23 760,00
28184	<i>Mobilier</i>	1 950,00	1 950,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	13 376,00	13 376,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	165 000,00	165 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	522 401,00	522 401,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	918 754,00	170 860,00	0,00	482 994,00	1 572 608,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 163 071,00
Ressources propres disponibles	IV	1 572 608,00
Solde	V = IV – II (6)	409 537,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 221 714,00	1 144 880,60										24 179,15	20 763,52	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	105 874,00	101 324,02	45,99	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EUR	2 381,11	1 246,01
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	321 140,00	297 730,20	35,99	A	F		2,050	F		2,050	A-1	EUR	4 614,82	6 238,67
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	45 374,00	42 962,18	45,99	A	F		2,050	F		2,050	A-1	EUR	665,91	647,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	749 326,00	702 864,20	35,99	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EUR	16 517,31	12 631,67
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					1 221 714,00	1 144 880,60											24 179,15	20 763,52

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	44 942,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	791 710,13
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	836 652,80
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 729 540,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	22,43
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6558	N°1 OGECE L'Estibet Ste Elisabeth		OGECE L'ESTIBET	Association	40 500,00
657362	N°1 CCAS de Nay		CCAS NAY BOURDETTES	Commune	25 000,00
657363	N°1 Régie des fêtes		REGIE DES FETES DE NAY	Commune	105 000,00
6574	N°1 Adelante		ADELANTE	Association	500,00
6574	N°1 AFSEP		AFSEP	Association	0,00
6574	N°1 Ass Aide alimentaire Plaine de Nay		AIDE ALIMENTAIRE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Amicale anciens combattants		AMICALE ANCIENS COMBAT.	Association	1 000,00
6574	N°1 Amicale des anciens de l'USCN		AMICALE ANCIENS JOUEURS RUGBY	Association	80,00
6574	N°1 Amicale sapeurs pompiers		AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 Amis de l'orgue		AMIS DE L'ORGUE (LES)	Association	305,00
6574	N°1 Amis de la Maison carrée		AMIS DE LA MAISON CARREE	Association	3 000,00
6574	N°1 Amis des anciennes Eglise du Béarn		AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU BEARN	Association	150,00
6574	N°1 ACN		ASS CULTURELLE NAYAISE	Association	1 500,00
6574	N°1 Ass Paralysés de France		ASS PARALYSES DE FRANCE	Association	125,00
6574	N°1 Ass sportive Lycée		ASS SPORTIVE DU LYCEE PAUL REY	Association	0,00
6574	N°1 Ass sportive Collège		ASS SPORTIVE SCOLAIRE CES NAY	Association	0,00
6574	N°1 Bibliothèque pour tous		ASS.CULT.BIBLIOTHEQUES	Association	0,00
6574	N°1 Ass défense consommateurs		ASS.DEFENSE CONSO.EAU	Association	0,00
6574	N°1 Ass don du sang bénévole		ASS.DON DU SANG BENEVOLE	Association	150,00
6574	N°1 La Psalette		ASS.ENSEM.VOCAL PSALETTE	Association	2 500,00
6574	N°1 Asso socio éducative lycée		ASS.SOCIO EDUCAT.LYCEE	Association	0,00
6574	N°1 Carnaval Vath Vielha		ASSOCIATION CARNAVAL VATH VIELHA	Association	1 000,00
6574	N°1 Association chasse		ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE	Association	0,00
6574	N°1 Atelier Création artistique		ATELIER CREATION ARTISTIQ	Association	0,00
6574	N°1 AAPPMA Batbielhe		BATBIELHE ASSOCIATION AAPPMA	Association	500,00
6574	N°1 Béarn addictions		BEARN ADDICTION - LA MAISON DU PARENT	Association	1 000,00
6574	N°1 Boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	110,00
6574	N°1 Bridge club nayais		BRIDGE CLUB NAYAIS	Association	80,00
6574	N°1 CAS du personnel communal		CAS PERSONNEL COMMUNAL	Association	500,00
6574	N°1 CD concours national résistance et dépor		CD CONCOURS NATIONAL RESISTANCE ET DEPORTATION	Association	50,00
6574	N°1 Cercle cyclotouriste Nay		CERCLE CYCLOTOURISTE NAY	Association	900,00
6574	N°1 Club subaquatique nayais		CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	Association	400,00
6574	N°1 Croix rouge française		CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Club de foot ES Nay et Vath Vielha		E.S NAY & VATH-VIELHA	Association	2 500,00
6574	N°1 Entraide Agnès		ENTRAIDE AGNES	Association	160,00
6574	N°1 ETHS Cabilhous		ETHS CABILHOUS	Association	200,00
6574	N°1 Etincelle 64		ETINCELLE 64	Association	0,00
6574	N°1 France Adot 64		FRANCE ADOT 64	Association	100,00
6574	N°1 France Alzheimer		FRANCE ALZHEIMER PA	Association	0,00
6574	N°1 La Pastorale Nay		LA PASTORALE DE NAY	Association	1 800,00
6574	N°1 Amis Nay et Batbielhe		LES AMIS DE NAY ET DE LA BATBIELLE	Association	0,00
6574	N°1 Les Amis des chars		LES AMIS DES CHARS	Association	3 000,00
6574	N°1 Les Givrés de la Plaine de Nay		LES GIVRES DE LA PLAINE DE NAY	Association	450,00
6574	N°1 Lourdes Cancer espérances		LOURDES CANCER ESPERANCE	Association	150,00
6574	N°1 Lou Amics		LOUS AMICS DE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Nay FC		NAY F.C - NAY FOOTBALL CLUB	Association	1 850,00
6574	N°1 Ass des com Nay la dynamique Foire du Bé		NAY LA DYNAMIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Nayart		NAYART ASSOCIATION	Association	1 000,00
6574	N°1 OCCE Ecole du Fronton (fonct 7 classes)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	186,00
6574	N°2 OCCE Ecole du Fronton (voyages colaires)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	1 064,00
6574	N°1 OCCE Ecole maternelle (voyages scolaires)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	616,00
6574	N°2 OCCE Ecole maternelle (fonctionnement)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	240,00
6574	N°1 OCCE Ste Elisabeth (voyages scolaires)		OGEC L'ESTIBET	Association	1 392,00
6574	N°1 Parla Beroy		PARLA BEROY	Association	650,00
6574	N°1 Patrimoine ferroviaire midi		PATRIMOINE ET CULTURE FERROVIAIRE MIDI	Association	0,00
6574	N°1 Pause couture		PAUSE COUTURE	Association	250,00
6574	N°1 Plain écran		PLAIN ECRAN	Association	1 550,00
6574	N°1 Quart2Temps		QUART 2 TEMPS	Association	0,00
6574	N°1 Randonnées en montagne		RANDONNEES EN MONTAGNE	Association	160,00
6574	N°1 Sautaprats		SAUTAPRATS	Association	0,00
6574	N°1 SCOUT		SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE	Association	200,00
6574	N°1 Secours catholique		SECOURS CATHOLIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Ski club nayais		SKI CLUB NAYAIS	Association	850,00
6574	N°1 SOS Amitiés		SOS AMITIE PAU	Association	125,00
6574	N°1 Tennis club nayais		TENNIS CLUB NAYAIS	Association	1 000,00
6574	N°1 Théâtre les trois coups		THEATRE LES 3 COUPS	Association	0,00
6574	N°1 Tous ensemble		TOUS ENSEMBLE	Association	0,00
6574	N°1 UPPN		UNION DES PROFESSIONNELS EN PAYS DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Club omnisport USCN		USCN CLUB OMNISPORT	Association	21 000,00
6574	N°1 Vélo Club nayais		VELO CLUB NAYAIS	Association	2 100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16-01 Accessibilité	480 000,00	0,00	480 000,00	55 000,00	60 000,00	70 000,00	295 000,00
16-02 Maison des ass	550 000,00	241 000,00	791 000,00	200 000,00	591 000,00	0,00	0,00
17-01 Centre-bourg	1 653 000,00	0,00	1 653 000,00	0,00	362 000,00	1 291 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	5,00	22,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	4,00	11,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDE CHAMPÊTRE CHEF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 10000 H	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	6,00	36,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'accueil Maison carrée	C	CULT	340	0,00	A	A
Agent d'entretien CMS et MAIRIE	C	TECH	340	0,00	A	CDD
Agent de service foyer restaurant	C	TECH	340	0,00	A	A
Agent de surveillance interclasse et gar	C	TECH	340	0,00	A	A
Agent de surveillance école et entretien	C	TECH	340	0,00	A	CDD
agent d'accueil Mairie de Nay	C	ADM	340	0,00	A	A
jardinier et agent polyvalent des sces tnc	C	TECH	340	0,00	A	A
maçon - agent polyvalent des services tnc	C	TECH	340	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Agence publique de Gestion locale		Sans fiscalité propr	0,00
Communauté de communes du Pays de Nay		CTU	0,00
SDEPA		Sans fiscalité propr	0,00
SIVU Aide à domicile Plaine de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
Syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
Syndicat du Gave de Pau		Sans fiscalité propr	0,00
Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau		Sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	Régie des fêtes de Nay	01/01/2013	2012-9-9 - 19/12/2012		SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
OPERATION D'INVESTISSEMENT	AILE NORD MAIRIE	01/01/2016	2015-5-3 - 08/07/2015	Location

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	4 824 000,00	2,05	13,20	5,01	636 768,00	7,17
TFPB	3 635 000,00	2,80	19,13	0,00	695 376,00	2,80
TFPNB	18 800,00	0,00	41,55	5,00	7 811,00	5,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8 477 800,00	2,37			1 339 955,00	4,84

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2017

Présenté par le Maire (1),

A Nay, le 12/04/2017

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Nay, le 12/04/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nay, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B5

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
273	Opération d'équipement n° 273 (5)	3 000,00	0,00	0,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	102 556,00	141 149,00	141 149,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	15 000,00	5 000,00	5 000,00
348	Opération d'équipement n° 348 (5)	13 000,00	7 000,00	7 000,00
354	Opération d'équipement n° 354 (5)	44 000,00	12 000,00	12 000,00
355	Opération d'équipement n° 355 (5)	0,00	0,00	0,00
356	Opération d'équipement n° 356 (5)	37 000,00	39 500,00	39 500,00
358	Opération d'équipement n° 358 (5)	34 000,00	5 000,00	5 000,00
361	Opération d'équipement n° 361 (5)	10 000,00	8 010,00	8 010,00
363	Opération d'équipement n° 363 (5)	16 000,00	2 000,00	2 000,00
378	Opération d'équipement n° 378 (5)	55 000,00	10 000,00	10 000,00
382	Opération d'équipement n° 382 (5)	4 000,00	0,00	0,00
384	Opération d'équipement n° 384 (5)	0,00	0,00	0,00
387	Opération d'équipement n° 387 (5)	215 000,00	10 000,00	10 000,00
389	Opération d'équipement n° 389 (5)	2 000,00	0,00	0,00
390	Opération d'équipement n° 390 (5)	0,00	-4 400,00	-4 400,00
391	Opération d'équipement n° 391 (5)	55 000,00	60 000,00	60 000,00
392	Opération d'équipement n° 392 (5)	200 000,00	591 000,00	591 000,00
393	Opération d'équipement n° 393 (5)	3 000,00	0,00	0,00
394	Opération d'équipement n° 394 (5)	26 000,00	336 000,00	336 000,00
395	Opération d'équipement n° 395 (5)	3 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		837 556,00	1 262 259,00	1 262 259,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	40 000,00	40 000,00
103	Plan de relance FCTVA	0,00	40 000,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	520 387,00	550 800,00	550 800,00
1641	Emprunts en euros	515 087,00	547 000,00	547 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	3 300,00	1 800,00	1 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		520 387,00	590 800,00	590 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 357 943,00	1 853 059,00	1 853 059,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	26 469,00	21 762,00	21 762,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	95,00	95,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 666,00	1 667,00	1 667,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	4 514,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	289,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)			
2313	Constructions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2112	Terrains de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		36 469,00	31 762,00	31 762,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 394 412,00	1 884 821,00	1 884 821,00

+

RESTES A REALISER N-1	434 590,00
------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	137 919,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 457 330,00
---	---------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)	0,00
---	-------------